

Date impression fiche : 12/12/2014

**1. IDENTIFICATION ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE**

Correspond à tout ou partie de(s) ME V1 suivante(s):

Code ME V1	Libellé ME souterraines V1
FRDG329	Alluvions plaine des Tilles, nappe de Dijon sud + nappes profondes

Code(s) SYNTHESE RMC et BDLISA concerné(s)

Code SYNTHESE	Code BDLISA	Libellé ENTITE
BOU23B	750AR00	Alluvions de l'Ouche
BOU24A	760AF13	Alluvions de la Vouge
BOU25A	760AF15	Alluvions du Meuzin
BOU26A	760AF17	Alluvions de la Dheune

Superficie de l'aire d'extension (km2) :

totale	à l'affleurement	sous couverture
195	195	0

Type de masse d'eau souterraine :

Alluviale

Limites géographiques de la masse d'eau

Cette masse d'eau est divisée en 2 unités indépendantes d'origine alluvionnaire : les vallées alluviales de l'Ouche/Vouge et de Meuzin/Dheune

La vallée alluviale de l'Ouche commence à partir de Pont-de-Pany (21) jusqu'à sa confluence avec la Saône. Tandis que la vallée alluviale de la Vouge, s'étend de Gilly-les-Citeaux (21) jusqu'à St Usage (21) avant de se jeter dans la Saône.

Le cours d'eau du Meuzin s'écoule de Nuits saint Georges (21) jusqu'à Palleau (71) et sa confluence avec la Dheune. La Dheune et sa nappe d'accompagnement se poursuivent jusque à Saint-Bérain sur Dheune (71) plus au sud-ouest.

Qualité de l'information :  
 qualité : bonne  
 source : technique et expertise

Département(s)

N°	Superficie concernée (km2)
21	165
71	30

District gestionnaire :

Rhône et côtiers méditerranéens (bassin Rhône-Méditerranée-Corse)

Trans-Frontières :

Etat membre :

Autre état :

Trans-districts :

Surface dans le district (km2) :

Surface hors district (km2) :

District :

Caractéristiques principales de la masse d'eau souterraine :

Libre seul

Caractéristiques secondaires de la masse d'eau souterraine

Karst	Frange litorale avec risque d'intrusion saline	Regroupement d'entités disjointes	Existence de Zone(s) Protégée(s)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**\*Avertissement : pour les ME de type imperméable localement aquifère, les chapitres suivants s'attachent à ne décrire que les caractéristiques des quelques systèmes aquifères pouvant localement exister**

**2. DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU SOUTERRAINE  
CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES****2.1. DESCRIPTION DU SOUS-SOL****2.1.1 DESCRIPTION DE LA ZONE SATURÉE**

**2.1.1.1 Caractéristiques géologiques et géométriques des réservoirs souterrains**

Les magasins aquifères sont constitués par des formations alluvionnaires récentes et anciennes qui se sont accumulées dans les différentes vallées. Cette masse d'eau peut être distinguée en 4 unités dépendantes des cours d'eau :

- Aquifère de l'Ouche :

Ces formations correspondant aux alluvions récentes de l'Ouche sont constituées de sables et de graviers calcaires avec quelques niveaux plus argileux. Ces graviers sont de faible épaisseur, 2 à 3 m et peuvent atteindre une dizaine de mètres par endroits (en amont de Genlis, 21). Ils sont recouverts d'une couche de limons de l'ordre du mètre.

Ces alluvions reposent sur les formations marneuses de l'Oligocène et, à l'extrême aval, sur les graviers de la base du « Saint-Côme » ainsi que très localement sur les formations de la nappe de Dijon Sud.

De Dijon à Fauverney, l'Ouche coule au pied de la butte imperméable Mirande - Sennecey - Crimolois. La limite de la nappe alluviale en rive gauche est constituée par la limite d'extension des alluvions, qui se trouve en pied de butte, à faible distance de la rivière. En rive droite, la nappe de l'Ouche est en continuité avec celle de l'Oucherotte et de la Bièvre (bassin de la Vouge). La position de la limite est dépendante de la piézométrie.

L'existence d'un sous-tirage en direction de l'Oucherotte et de la Bièvre est possible et cohérente avec l'analyse faite par M. Alain GAUCHER quant aux transferts entre les nappes de la Tille, de l'Ouche et de la Vouge. Dans ce secteur, la transmissivité de la nappe est importante et de faibles variations de cotes peuvent générer des débits significatifs. En l'absence de piézométrie synchrone recouvrant simultanément les deux bassins, l'évaluation des échanges souterrains est délicate.

Entre Fauverney et Varanges, l'Ouche passe dans une trouée entre deux buttes argileuses. L'Ouche se situe entre le bassin de la Vouge et celui de la Tille. Une faible ondulation de la surface piézométrique (qu'elle soit naturelle ou provoquée par des pompages) peut suffire à faire apparaître ou disparaître des écoulements dans une direction ou dans une autre. L'Ouche quitte sa plaine alluviale pour rejoindre celle de la Tille (FRDG387).

De Varanges à Trouhans, l'Ouche coule au pied de la butte de Tart. En rive droite, la nappe alluviale est limitée par la butte. En rive gauche, elle est en continuité avec la Tille. La configuration est similaire à ce qui est observé à l'amont de Fauverney, avec une inversion du côté de la limite étanche.

A l'aval de Trouhans, la nappe de l'Ouche rejoint celle de la Saône

- Aquifère de la Vouge :

Les formations alluviales de la Vouge sont constituées de sables et graviers principalement, avec une présence discontinue de galets (près d'Aubigny-en-plaine, 21). Ces terrains sablo-graveleux ont une épaisseur faible, inférieure à 3 m.

- Aquifère du Meuzin :

Les formations alluviales du Meuzin sont constituées de graviers et galets et entrecoupées par des passes d'argiles d'ordre métrique formant ainsi des aquifères multicouches. Ces formations deviennent plus sablo-graveleuses vers l'aval (près de Corgengoux).

L'épaisseur de ces formations varie mais peut atteindre 25 m au sud de Nuits Saint Georges ; elles reposent sur des terrains de marnes saumon de l'Oligocène.

- Aquifère de la Dheune :

Les formations alluviales de la Dheune sont constituées de sables et graviers d'épaisseur inférieure à 10 m. Des passes d'argiles silteuses coupent ces terrains sablo-graveleux. La puissance de cet aquifère diminue vers l'aval en raison du développement des intercalations de sédiments fins.

Qualité : moyenne

source : technique et expertise

**Lithologie dominante de la masse d'eau**

Alluvions graveleuses (graviers, sables)

**2.1.1.2 Caractéristiques géométriques et hydrodynamiques des limites de la masse d'eau**

Les limites géologiques de cette masse d'eau sont les suivantes :

Limite partie nord et ouest : Calcaires jurassiques de la Cote Dijonnaise (FRDG151) - alimentation possible

Limite nord-est : Formations variées du Dijonnais entre Ouche et Vingeanne (FRDG523) - alimentation possible

Limite partie sud et sud-est : Domaine marneux de la Bresse, Val de Saone et formation du Saint-Côme (FRDG505) - aucune relation

Toit : non concerné.

Substratum : Domaine marneux de la Bresse, Val de Saone et formation du Saint-Côme (FRDG505) - aucune relation

Graviers et calcaires lacustres profonds plio-quatérnaires sous couverture du pied de côte (Vignolles, Meuzin, ...) (FRDG233)

qualité : bonne

source : technique et expertise

**2.1.2 DESCRIPTION DES ECOULEMENTS****2.1.2.1 Recharges naturelles, aire d'alimentation et exutoires**

L'alimentation est assurée principalement par les précipitations (précipitations moyennes annuelles de l'ordre de 750 à 800 mm dont 200 à 250 mm sont efficaces) tombant sur le bassin hydrogéologique de la masse d'eau.

Pour la nappe d'accompagnement de l'Ouche, nous identifions des apports venus de la rivière de l'Ouche et du lac de Kir (en amont du lac) et des apports d'origine karstique des calcaires jurassiques de la Côte Dijonnaise.

Les apports sous-jacents des marnes oligocènes sont peu envisageables, mais à l'aval du déversoir du lac Kir, les alluvions de l'Ouche reposent sur les formations de Dijon Sud où une drainage verticale descendante vers ces formations est vraisemblable.

qualité : bonne

source : technique et expertise

Types de recharges : Pluviale  Pertes  Drainance  Cours d'eau  Artificielle

#### Si existence de recharge artificielle, commentaires

Néant

#### 2.1.2.2 Etat(s) hydraulique(s) et type(s) d'écoulement(s)

- Nappe de l'Ouche : libre et très parfois semi-captive sous une couverture argileuse.

- Nappe de la Vouge : libre

- Nappe du Meuzin : libre et semi-captive entre les passes argileuses

- Nappe de la Dheune : libre

Ce sont des aquifères de type poreux.

qualité : bonne

source : technique

Type d'écoulement prépondérant : poreux

#### 2.1.2.3 Piézométrie, gradient et direction d'écoulement

- Nappe de l'Ouche :

Sens d'écoulement : nord-sud, parallèlement à l'axe de la plaine.

Gradient hydraulique moyen : 2 %

Profondeur : comprise entre 1 à 4 m

Amplitude piézométrique interannuelle moyenne : 1,5 m

Les différents fragments de carte piézométrique existant sur la nappe alluviale de l'Ouche (établis entre 1973 et 2009) ne permettent pas de reconstituer une piézométrie synchrone très fiable, en raison des faibles gradients observés. Si l'on exclut les phénomènes non encore quantifiés au niveau des limites, la nappe s'écoule globalement parallèlement à la rivière.

- Nappe du Meuzin :

Sens d'écoulement : nord-sud, parallèlement à l'axe de la plaine.

Profondeur : comprise entre 1 à 4 m

Amplitude piézométrique interannuelle moyenne : 2 m

qualité : bonne

source : technique et expertise

#### 2.1.2.4 Paramètres hydrodynamiques et vitesses de transfert

Les caractéristiques hydrodynamiques des différents sous-aquifères sont relativement peu connues, l'aquifère alluvial de l'Ouche reste le mieux connu, du fait d'un plus grand nombre d'ouvrages captant cet aquifère.

Les paramètres hydrodynamiques de la nappe de l'Ouche sont :

Perméabilité moyenne :  $5.10^{-3}$  m/s parfois très perméable  $1.10^{-2}$  m/s

Puissance de l'aquifère : 2 à 3 m

Transmissivité moyenne :  $4.10^{-2}$  m<sup>2</sup>/s

Coefficient d'emménagement moyen : 2 %

qualité : moyenne

source : technique

**2.1.3 Description de la zone non saturée - Vulnérabilité****- Nappe de l'Ouche :**

Couverture : fine couche de terre végétale (50 cm à 1 m) et recouvrement par un niveau de limons argileux de l'ordre d'un mètre

Zone non saturée : sablo-graveleuse (faible épaisseur)

Vulnérabilité : forte, de par les caractéristiques hydrodynamiques des formations et de la quasi-absence de couverture protectrice.

**- Nappe de la Vouge :**

Couverture : fine couche de terre végétale (50 cm à 1 m) et recouvrement sporadique, surtout présent dans la partie aval (près de Bessey les Citeaux) par des niveaux d'argiles et marnes silteuses d'ordre métrique.

Zone non saturée : sablo-graveleuse (très faible épaisseur)

Vulnérabilité : forte, du fait des caractéristiques hydrodynamiques des formations et de la quasi-absence de couverture protectrice. Moindre dans la partie aval, mais reste néanmoins relativement vulnérable.

**- Nappe du Meuzin :**

Couverture : fine couche de terre végétale (0 à 1 m) et présence discontinue de limons argileux en surface.

Zone non saturée : sablo-graveleuse (très faible épaisseur)

Vulnérabilité : forte, du fait des caractéristiques hydrodynamiques des formations et de la quasi-absence de couverture protectrice.

**- Nappe de la Dheune :**

Couverture : fine couche de terre végétale (30 cm à 1 m) et présence d'un recouvrement discontinu dans la partie aval (près de Bessey les Citeaux) par des niveaux d'argiles et marnes silteuses d'ordre métrique.

Zone non saturée : sablo-graveleuse (très faible épaisseur)

Vulnérabilité : forte, du fait des caractéristiques hydrodynamiques des formations et de la quasi-absence de couverture protectrice.

qualité : moyenne

source : technique et expertise

**\*Avertissement : les 2 champs suivants ne sont renseignés que pour les ME présentant une homogénéité (essentiellement ME de type alluvionnaire)****Epaisseur de la zone non saturée :****Perméabilité de la zone non saturée :**

faible (e&lt;5 m)

Perméable : K&gt;10-6 m/s

**qualité de l'information sur la ZNS :**

bonne

**source :**

technique

**\*Avertissement : la caractérisation des liens avec les eaux de surface et les zones humides n'est pas renseignée pour des ME globalement imperméables car non pertinente****2.2 CONNEXIONS AVEC LES EAUX DE SURFACE ET LES ECOSYSTEMES TERRESTRES ASSOCIES****\*Avertissement : pour les cours d'eau, la qualification de la relation avec la ME souterraine, rend compte de la relation la plus représentative à l'échelle de la ME de surface en situation d'étiage****2.2.1 Caractérisation des échanges Masses d'eau Cours d'eau et masse d'eau souterraine :**

Code ME cours d'eau	Libellé ME cours d'eau	Qualification Relation
FRDR10041	ruisseau la bête	Indépendant de la nappe
FRDR10066b	rivières Bouzaise-Lauve-Chargeolle	Pérenne drainant
FRDR10142	rivière la bièvre	Pérenne drainant
FRDR10272	ruisseau de meursault	Pérenne drainant
FRDR10308	ruisseau le musseau	Pérenne drainant
FRDR10332	ruisseau la louche	Pas d'information / Non qualifiable
FRDR10572	ruisseau le suzon	Pérenne drainant

FRDR10644	ruisseau la sereine	Pas d'information / Non qualifiable
FRDR10884	ruisseau le foulot	Pérenne drainant
FRDR11071	ruisseau la varaude	Pérenne drainant
FRDR11198	rivière la vandène	Pérenne drainant
FRDR11304b	ruisseau cent fonts de la Varaude à la Vouge	Pérenne drainant
FRDR11574	ruisseau la courtavaux	Indépendant de la nappe
FRDR11653		Pas d'information / Non qualifiable
FRDR11781	ruisseau le monpoulain	Pas d'information / Non qualifiable
FRDR11803	ruisseau de la creuse	Pérenne drainant
FRDR12102	ruisseau la cosanne	Pérenne drainant
FRDR608	La Dheune du ruisseau de Meursault à la Saône	Pérenne drainant
FRDR609	Le Meuzin	Pérenne drainant
FRDR610	La Dheune du ruisseau de la Creuse au Ruisseau de Meursault	Pérenne drainant
FRDR611	La Dheune de sa source au ruisseau de la Creuse inclus	Pérenne drainant
FRDR645	La Vouge	Pérenne drainant
FRDR646	L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Pérenne drainant
FRDR647	L'Ouche du ruisseau du Prâlon jusqu'à l'amont du lac Kir	Pérenne drainant
FRDR648b	L'Ouche jusqu'au ruisseau du Prâlon	Pérenne drainant

**Commentaires :**

Les cours d'eau d'importance semble tantôt drainer tantôt alimenter les sous-systèmes aquifères locaux.

qualité info cours d'eau :

Source :

**2.2.2 Caractérisation des échanges Masses d'eau Plan d'eau et masse d'eau souterraine :****Commentaires :**

Aucun plan d'eau superficielle n'est identifié sur la masse d'eau souterraine. Par contre, nous notons la présence de quelques gravières et étangs qui sont parfois en équilibre avec la nappe superficielle

qualité info plans d'eau :

Source :

**2.2.3 Caractérisation des échanges Masses d'eau Eaux côtières ou de transition et masse d'eau souterraine :****Commentaires :**

Néant

qualité info ECT :

Source :

**2.2.4 Caractérisation des échanges ZP habitats et Oiseaux avec la masse d'eau souterraine :**

CodeZP	Libellé ZP	Type ZP	Qualification relation
FR2601013	Forêt de Citeaux et environs	SIC 2011	Potentiellement significative
FR2612007	Forêt de Citeaux et environs	ZPS rapportage 2010	Potentiellement significative

**2.2.5 Caractérisation des échanges Autres zones humides avec la masse d'eau souterraine :**

ID DIREN	ID SPN	Libellé	Référentiel	Qualification relation
11410795	260014814	VALLÉE DE LA DHEUNE	ZNIEFF1	Potentiellement significative

**Commentaires :**

qualité info ZP/ZH :

Source :

**2.2.6 Liste des principaux exutoires :**

### 2.3 ETAT DES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

Le niveau de connaissance sur cette masse d'eau reste relativement hétérogène vis-à-vis des vallées considérées. En effet, les vallées de l'Ouche/Vouge sont bien plus renseignées que les vallées du Meuzin/Dheune. La quantité d'informations disponibles est dépendante de la sollicitation de la ressource en eau.

## 3. INTERET ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE DE LA RESSOURCE EN EAU

### Intérêt écologique ressource et milieux aquatiques associés:

Les intérêts écologiques sur la masse d'eau sont faibles. Plusieurs petites zones humides sont répertoriées dans les vallées de la Dheune, du Meuzin et de la Vouge.

qualité : bonne  
source : technique et expertise

### Intérêt économique ressource et milieux aquatiques associés:

Les intérêts économiques de ces nappes d'accompagnement de cours d'eau sont très divergents :  
La nappe alluviale de l'Ouche est très majoritairement exploitée pour l'AEP avec le prélèvement sur les Gorgets qui alimente en partie la ville de Dijon. Ce fort usage AEP confère à la nappe d'accompagnement de l'Ouche un intérêt économique important.  
Par contre, les autres aquifères qui composent cette masse d'eau souterraine ont un intérêt économique faible (peu de prélèvements).

qualité : bonne  
source : technique

## 4. REGLEMENTATION ET OUTILS DE GESTION

### 4.1. Réglementation spécifique existante :

Du point de vue réglementaire, l'ensemble de la masse d'eau est classé uniquement dans une zone vulnérable au titre de la Directive Nitrates. Les nappes alluviales de la Vouge et de l'Ouche sont classées en zones de répartition. La masse d'eau n'est pas concernée par d'autres outils réglementaires.

### 4.2. Outil et modèle de gestion existant :

- SAGE : Ouche (élaboration le 14/09/2011) ; Vouge (première révision le 13/10/2010)
- Contrat de milieu : Dheune (signé en cours d'exécution le 18/12/2007) ; Ouche (élaboration le 13/09/2007) ; Saône, corridor alluvial et territoires associés (élaboration le 08/07/2011) ; Vouge (signé en cours d'exécution le 17/07/2009)
- Modèle existant : Plaine de l'Ouche - évaluation de la vulnérabilité (ENVHYDRO CONSULT - 2005)
- Modèle numérique en cours qui tente d'estimer les flux entrants et sortants de la Cote dijonnaise vers les alluvions de l'Ouche.
- Basse Dheune - (HORIZONS 2001)

qualité : bonne  
source : technique et expertise

## 5. BESOINS DE CONNAISSANCE COMPLEMENTAIRE

Les éléments à affiner sont :

- les relations entre les aquifères de la masse d'eau (superficiel et profond) et les cours d'eau
- la géométrie de certains aquifères (nappe d'accompagnement de la Vouge, du Meuzin et de la Dheune)
- les caractéristiques hydrodynamiques des aquifères

## 6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

SOGREAH - ANTEA - 2011 - Etude des volumes prelevables de l'Ouche et de ses affluents - réf SOGREAH n°4160549-1741452

EnvHydro Consult - 2005 - Projet de la liaison nord de l'agglomération dijonnaise (LINO) - Etude hydrogéologique - réf EHC 05-038-21

ANTEA - 2003 - Diagnostic de la ressource en eau potable - réf ANTEA 30767/A

HORIZONS - 2001 - Etude préalable à la définition des périmètres de protection des captages du SIE de la Basse Dheune (71) - Modèle mathématique - réf HORIZONS EH800A

FLEURY R. - Université de Dijon - 1983 - Formation de Saint-Come dans la Bresse du Nord. Ses relations avec les événements du Pleistocène bressan -

COLLIN J.J. - Université de Lyon - 1976 - Les eaux souterraines de la plaine Saône-Doubs -

COLLIN J.J. - BRGM - 1974 - Etude hydrogéologique du Val de Saône de Verdun sur le Doubs à Macon (71) - réf BRGM 74 SGN 028 JAL

CLAIR A - 1973 - Etude de la pollution de la Saône dans le département de la Côte d'Or et de sa nappe alluviale -

- Site Internet BASOL : <http://www.basol.fr/> -
- Site Internet de l'Oieau : <http://ades.rnde.tm.fr/> -

- Site Internet de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : <http://rdb.eaurmc.fr/> -  
 - Site Internet du BRGM, Base de données Infoterre : <http://www.BRGM.fr/> -  
 BRGM - Cartes géologiques 1/50 000 de Dijon (n° 500) ; Seurre (n°527) et de Chagny (n°553) -

## 7. EXISTENCE DE ZONES PROTEGEES AEP

Existence de prélèvements AEP > 10 m3/j  
ou desservant plus de 50 habitants

Enjeu ME ressources stratégiques pour  
AEP actuel ou futur

Zones stratégiques délimitées

Zones stratégiques restant à délimiter

Commentaires :

Identification de zones stratégiques pour l'AEP future

## 8. PRESSIONS ET IMPACTS SUR L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES

### 8.1 OCCUPATION GENERALE DES SOLS

Surfaces (d'après Corine Land Cover 2006) en % de la surface totale :

<b>Territoires artificialisés</b>	<b>19 %</b>	<b>Territoires agricoles à faible impact potentiel</b>	<b>15 %</b>
Zones urbaines	13.3	Prairies	15.4
Zones industrielles	3.1	<b>Territoires à faible anthropisation</b>	<b>4.5 %</b>
Infrastructures et transports	2.9	Forêts et milieux semi-naturels	3.9
<b>Territoires agricoles à fort impact potentiel</b>	<b>61 %</b>	Zones humides	0
Vignes	0.1	Surfaces en eau	0.6
Vergers	0.3		
Terres arables et cultures diverses	60.5		

Commentaires sur l'occupation générale des sols

### 8.2 VOLUMES PRELEVES EN 2010 répartis par usage (données Redevances Agence de l'Eau RMC)

Usage	Volume prélevé (m3)	Nombre de pts	% vol
Prélèvements AEP	4484100	8	80.8%
Prélèvements agricoles	401300	28	7.2%
Prélèvements carrières	286600	3	5.2%
Prélèvements industriels	378400	5	6.8%
<b>Total</b>	<b>5 550 400</b>		

### 8.3 TYPES DE PRESSIONS IDENTIFIEES

Type(s) de pression identifiée	Impact sur l'état des eaux souterraines	Origine RNAOE	Commentaires	Polluants à l'origine du RNAOE 2021
Agriculture - Azote	Moyen ou localisé	<input type="checkbox"/>		
Agriculture - Pesticides	Fort	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrains alluvionnaires avec des échantillons ESU-ESO possibles, zones de cultures et vignes	Déséthyl-terbuméton
Prélèvements	Moyen ou localisé	<input type="checkbox"/>		

**8.4 ETAT DE CONNAISSANCE SUR LES PRESSIONS****9. SYNTHÈSE EVALUATION RISQUE DE NON ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX (RNAOE) 2021**

Tendance évolution Pressions de pollution :	Stable	RNAOE QUALITE 2021
Délai renouvellement - datations et bilan données existantes 2013 (années) :	5-10	<b>oui</b>
Tendance évolution Pressions de prélèvements :		RNAOE QUANTITE 2021
		<b>non</b>

**10. ETAT DES MILIEUX****10.1. EVALUATION ETAT QUANTITATIF révisé 2013**

Etat quantitatif :

Niveau de confiance de l'évaluation :

**Commentaires :**

Pour les nappes alluviales de l'Ouche et la Vouge, les décisions prises actuellement (inscriptions des volumes prélevables dans le règlement du SAGE de la Vouge et dans celui de l'Ouche, mise en place de l'organisme unique de gestion des prélèvements destinés à l'irrigation, zone de répartition des eaux) indiquent une prise de considération du fonctionnement de la nappe et une bonne gestion de la ressource. A ce titre, son état quantitatif peut être qualifié de bon.

L'état quantitatif des nappes alluviales de la Dheune et du Meuzin est également qualifié de bon. La première est sous influence de l'usage du canal du Centre sur sa partie amont, et de la Saône sur sa partie aval, et la seconde est peu sollicitée car de faible puissance.

**10.2. EVALUATION ETAT CHIMIQUE révisé 2013**

Etat chimique :

Niveau de confiance de l'évaluation :

**Commentaires :**

Très peu de points de suivi.

\* Nappe de l'Ouche la mieux connue, la plus exploitée : 6 points tous en bon état

\* Nappes du Meuzin et Dheune : 5 points toutefois tous localisés au pied des côtes calcaires viticoles.

3 points en état médiocre du fait de dépassements en pesticides (principal paramètre déclassant : déséthyl-terbuméton) dont 1 captage prioritaire SDAGE 2009

Aucun point de suivi sur la partie traversant les formations peu perméables de la ME FRDG505 jusqu'au val de Saône (ressource à priori limitée dans ce secteur et donc très peu exploitée)

9 points avec des données nitrates, tous en bon état

A noter : des indices de dégradation (teneurs moyennes > 40 mg/l) sur 1 point au niveau de Nuits-Saint-Georges

La nappe de l'Ouche qui représente le plus gros volume en terme de ressource exploitable sur cette ME est en bon état. La ME dans sa globalité est donc considérée en bon état.

Si état quantitatif médiocre, raisons :

Si état chimique médiocre, raisons :

Si impact ESU ou écosystèmes, type d'impact :

Paramètres à l'origine de l'état chimique médiocre

Commentaires sur les caractéristiques hydrochimiques générales

Commentaires sur existence éventuelle fond géochimique naturel

Liste des captages abandonnés sur la période 1998-2008

### 10.3 NIVEAU DE CONNAISSANCE SUR L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES